

OFFRE D'EMPLOI
Poste syndiqué saisonnier

Préposé à l'entretien extérieur

Située à 45 minutes de Québec et de Trois-Rivières, la Ville de Saint-Marc-des-Carières est reconnue comme pôle local de commerces et de services. Elle souhaite combler un poste de préposé(e) à la tonte du gazon pour la saison estivale 2026 afin de contribuer à l'entretien de ses infrastructures extérieures.

Sommaire des responsabilités

Sous l'autorité du directeur des loisirs, le titulaire du poste contribue à l'entretien des terrains municipaux et au maintien des infrastructures extérieures.

Sans être limitative, le préposé à l'entretien extérieur aura à :

- a) Assurer l'entretien général des terrains extérieurs municipaux
- b) Effectuer la tonte de pelouse à l'aide de tracteurs, tondeuses et coupe-bordures
- c) Vider les poubelles extérieures sur le territoire
- d) Effectuer divers travaux d'entretien extérieur
- e) Veiller à l'utilisation sécuritaire des équipements
- f) Apporter un soutien à l'équipe de la voirie, selon les besoins opérationnels, incluant durant la période hivernale.
- g) Assumer toute autre tâche connexe

Conditions offertes

- a) Emploi saisonnier (début mai à fin octobre 2026)
- b) Horaire de 40 heures/semaine
- c) lundi au jeudi : 7h à 16 h 45 | vendredi : 7 h à 11 h 45
- d) Salaire selon la convention collective (20.80\$ à 26.01\$)

Exigences

- a) Être en bonne condition physique
- b) Capacité à travailler à l'extérieur
- c) Autonomie et sens des responsabilités
- d) Esprit d'équipe
- e) Permis de conduire valide
- f) Expérience en entretien (atout)
- g) La personne retenue devra se soumettre à une enquête de sécurité et à une évaluation médicale

Candidature

La Ville reçoit les candidatures en continue. Faites-nous parvenir votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre d'intérêt l'adresse courriel suivante : loisirs@villemarc.com. Seules les candidatures retenues seront contactées. L'offre d'emploi sera fermée une fois comblée.